

IMPACT PLA

Fiche de données de sécurité Fiberlogy IMPACT PLA conforme au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et au règlement (UE) n° 2020/878.

Révision: le 18 août 2025

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/DE L'ENTREPRISE

1.1. IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

Fiberlogy IMPACT PLA

1.2. UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES

Applications du produit: Filament utilisé dans l'impression 3D

Utilisations déconseillées: Non spécifié

1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Fiberlab S.A.
Brzezcie 387,
32-014 Brzezcie,
Pologne
datasheets@fiberlab.com

1.4. NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE

112 (24 heures sur 24)

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] Le produit n'est pas classé comme dangereux.

2.2. ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

Pictogrammes:	Absence
Mot d'avertissement:	Absence
Mentions de danger:	Absence
Conseils de prudence:	Absence
Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]:	Selon la législation européenne et nationale, le produit n'a pas besoin d'être étiqueté.

2.3. AUTRES DANGERS

IMPACT PLA

Selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP] Aucun danger particulier n'est connu si les réglementations/recommandations de stockage et de manipulation sont prises en compte. La production de poussière doit être évitée car elle peut provoquer une légère irritation des yeux, de la peau et du système respiratoire.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. SUBSTANCES

Sans objet

3.2. MÉLANGES

Dénomination du mélange	No CAS	Nr. EC/lista ECHA	Fraction massique [%]	Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
				Classes de danger et codes de catégories	Codes des mentions de danger
Polylactide	9051-89-2	618-575-7	>82	-	-
Additifs de fonction	-	-	10-19	-	-
Additifs de coloration	-	-	<4	-	-

Toutes les substances présentes dans le mélange ne répondent pas aux critères du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) pour être incluses dans la fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

4.1. DESCRIPTION DES MESURES DE PREMIERS SECOURS

Inhalation:	Amener la victime à l'air frais. Appeler immédiatement un médecin.
Contact avec la peau:	Rincer immédiatement à grande eau en cas de contact avec la matière fondue pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Contact avec les yeux:	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.
Ingestion:	Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien mettre dans la bouche d'une personne inconsciente. Ne pas provoquer de vomissements sans avoir au préalable consulté un médecin. Appeler immédiatement un médecin.
Informations pour le médecin:	Traiter de façon symptomatique.

4.2. PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS

Symptômes: Aucune réaction corporelle significative au produit.

IMPACT PLA

Dangers: Risque de brûlures cutanées dues à la fusion à chaud en cas de manipulation incorrecte. Par ailleurs, aucun danger n'est prévu en cas d'utilisation prévue et de manipulation correcte.

4.3. INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

Continuer les premiers secours. Traitement conforme aux recommandations du médecin.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. MOYENS D'EXTINCTION

Moyens d'extinction appropriés: eau, mousse, poudre sèche, dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés: aucunes données.

5.2. DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

En cas de combustion: formation de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone, d'aldéhydes, de fumées toxiques et d'autres produits de décomposition.

5.3. CONSEILS AUX POMPIERS

Fournir/porter un appareil respiratoire de protection.

Le degré de risque dépend de la substance brûlante et des conditions de l'incendie. En cas de combustion, des gaz/vapeurs toxiques peuvent se produire. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Tenir à l'écart des sources d'ignition. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter d'inhaler la poussière. Porter des masques anti-poussière et des lunettes de protection si nécessaire.

6.2. PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Il ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

6.3. MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Balayer et ramasser. Éviter de soulever la poussière. Prévoir une ventilation efficace. Éliminer le matériau absorbé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. RÉFÉRENCE À D'AUTRES RUBRIQUES

Les informations sur les contrôles de l'exposition, les équipements de protection individuelle et le traitement des déchets sont disponibles dans les sections 8 et 13.

IMPACT PLA

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

Utiliser le produit conformément à l'usage prévu et aux règles de sécurité et d'hygiène au travail. Installer les machines de traitement dans une pièce bien ventilée. Éviter la formation et le dépôt de poussière. Maintenir un bon niveau de propreté afin d'éviter l'accumulation de poussière.

7.2. CONDITIONS D'UN STOCKAGE SÛR, Y COMPRIS LES ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS

Informations sur la protection contre l'incendie et l'explosion: Les règles générales de sécurité incendie doivent être appliquées.

En cas de formation de poussière: Prendre des mesures pour éviter les charges électrostatiques.

Éviter toute source d'ignition: chaleur, étincelles, flamme nue.

Stockage: Bien fermé/emballé, dans un endroit frais et sec. Protéger de l'humidité, de la lumière directe du soleil et des températures élevées. Éviter la contamination avec d'autres substances. Ne pas stocker avec des substances dangereuses.

7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIÈRE(S)

Pour les utilisations identifiées pertinentes énumérées à la section 1, il convient de suivre les conseils indiquées dans cette section.

RUBRIQUE 8: CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Le produit ne contient pas de quantités significatives de matériaux présentant des limites d'exposition professionnelle.

8.2. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire: protection respiratoire en cas de formation de poussières. Filtre à particules (type P1).

Protection des mains: Utiliser des gants supplémentaires pour se protéger de la chaleur lors de la manipulation des masses fondues chaudes (EN 407).

Protection des yeux: lunettes de sécurité avec écrans latéraux (par exemple EN 166),

Protection du corps: La protection corporelle doit être choisie en fonction de l'activité et de l'exposition possible, par exemple tablier, chaussures de sécurité, combinaison résistant aux produits chimiques.

Mesures générales de sécurité et d'hygiène: éviter le contact de la matière fondue avec la peau. Éviter l'inhalation de poussières/brouillards/vapeurs. Les fontaines oculaires et les douches de sécurité doivent être facilement accessibles. Respecter les règles d'hygiène industrielle et de sécurité.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

État physique:	Solide
Couleur:	Selon l'assortiment
Odeur:	Sucrée
Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non applicable
Inflammabilité:	Aucunes données
Limites inférieure et supérieure d'explosion:	Aucunes données
Point d'éclair:	Non déterminé
Température d'auto-inflammation:	Non déterminé
Température de décomposition:	Non déterminé
pH:	Non applicable
Viscosité cinématique:	Aucunes données
Solubilité:	Insoluble
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Aucunes données
Pression de vapeur:	Non applicable
Densité et/ou densité relative:	Aucunes données
Densité de vapeur relative:	Non applicable
Caractéristiques des particules:	Produit sous forme de filament de diamètre moyen de 1,75 mm

9.2. AUTRES INFORMATIONS

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique:

Protection contre le risque de contact avec le matériau en fusion pendant l'impression.

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité:

Voir la section 8.

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. RÉACTIVITÉ

Pas de réaction si le produit est stocké et manipulé conformément aux recommandations.

10.2. STABILITÉ CHIMIQUE

Le produit est stable s'il est stocké et utilisé conformément aux recommandations.

10.3. POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Aucune, le produit est stable s'il est stocké et utilisé selon les recommandations/indications.

10.4. CONDITIONS À ÉVITER

IMPACT PLA

Éviter les températures supérieures à la température de décomposition.

Protéger de l'humidité.

10.5. MATIÈRES INCOMPATIBLES

Agents oxydants et bases puissants.

10.6. PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Aucun si le produit est utilisé conformément aux recommandation. En cas d'incendie, des produits de décomposition dangereux peuvent se former (monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, aldéhydes, fumées toxiques et autres produits de décomposition).

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. INFORMATIONS SUR LES CLASSES DE DANGER TELLES QUE DÉFINIES DANS LE RÈGLEMENT (CE) N° 1272/2008

11.1.1. Toxicité aiguë:

Aucunes données.

11.1.2. Corrosion cutanée/irritation cutanée:

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.1.3. Lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.1.4. Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.1.5. Effet mutagène sur les cellules reproductrices ou la peau:

Aucunes données.

11.1.6. Cancérogénicité:

Aucunes données.

11.1.7. Toxicité pour la reproduction:

Aucunes données.

11.1.8. Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition unique:

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.1.9. Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) — exposition répétée:

IMPACT PLA

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.

11.1.10. Danger par aspiration

Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies.

11.2. INFORMATIONS SUR LES AUTRES DANGERS

Effets ponctuels:

La poussière du produit peut être irritante pour les yeux, la peau et le système respiratoire. Les particules de résine, comme d'autres matériaux inertes, provoquent une irritation mécanique des yeux. L'ingestion peut irriter le tractus gastro-intestinal et provoquer des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Effets spécifiques:

Peut provoquer une irritation et/ou une dermatite. L'ingestion peut irriter le tractus gastro-intestinal et provoquer des nausées, des vomissements et des diarrhées. L'inhalation de poussières peut provoquer une respiration superficielle, une oppression thoracique, des irritations de la gorge et de la toux. Irritation causée par des fumées irritantes.

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. TOXICITÉ

Aucunes données.

12.2. PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

Aucunes données.

12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Aucunes données.

12.4. MOBILITÉ DANS LE SOL

Aucunes données.

12.5. RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS PBT ET vPvB

Aucunes données.

12.6. PROPRIÉTÉS PERTURBANT LE SYSTÈME ENDOCRINIEN

Aucunes données.

12.7. AUTRES EFFETS NÉFASTES

Aucunes données.

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

IMPACT PLA

13.1. MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

L'élimination par recyclage est recommandée et toutes les réglementations nationales et locales doivent être respectées.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classé comme marchandise dangereuse selon les réglementations de transport (ADR, RID, ADN, ICAO, IATA, IMDG, USA DOT).

14.1. NUMÉRO ONU OU NUMÉRO D'IDENTIFICATION

Non applicable.

14.2. DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT DE L'ONU

Non applicable.

14.3. CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT

Non applicable.

14.4. GROUPE D'EMBALLAGE

Non applicable.

14.5. DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Non applicable.

14.6. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR L'UTILISATEUR

Non applicable.

14.7. TRANSPORT MARITIME EN VRAC CONFORMÉMENT AUX INSTRUMENTS DE L'OMI

Non applicable.

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. RÉGLEMENTATIONS/LÉGISLATION PARTICULIÈRES À LA SUBSTANCE OU AU MÉLANGE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT

Certains textes sélectionnés :

Règlement (UE) n° 2020/878/UE de la Commission du 18 juin 2020 modifiant l'annexe II du règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

Règlement 1907/2006/CE concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives de la Commission : 91/155/CEE; 93/67/CEE; 93/105/CEE; 2000/21/CEE telles que modifiées.

IMPACT PLA

Règlement du Parlement européen et du Conseil (CE) n° 1272/2008/CE du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006.

15.2. ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE

L'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour le mélange.

La fiche de données de sécurité pour ce produit n'est pas légalement obligatoire et est fournie par nos soins à titre de courtoisie envers nos clients. Le produit n'est pas classé comme dangereux. L'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur nos connaissances et expériences actuelles et décrivent le produit uniquement en ce qui concerne les exigences de sécurité.

Informations fournies sur la base des matériaux de référence remis par les fournisseurs des matières premières. À la connaissance de Fiberlab S.A., elles sont fiables. Ces données sont fournies à titre d'information uniquement. Fiberlab S.A. ne donne aucune garantie et n'est pas responsable du traitement des matériaux qui peut affecter les propriétés du produit final qui peuvent différer des valeurs indiquées dans ce document.

